



APPEL D'OFFRES

REMPLACEMENT DES PANNEAUX D'INSTRUCTIONS OBLIGATOIRES ET DE
L'INDICATEUR DE TRAJECTOIRE D'APPROCHE DE PRÉCISION (PAPI)

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) invite les entrepreneurs à participer à un appel d'offres concurrentiel pour **le remplacement des panneaux d'instructions obligatoires et de l'indicateur de trajectoire d'approche de précision (PAPI)**.

Les formulaires de soumission et la trousse de renseignements connexes seront disponibles à partir du 11 mai en communiquant par courriel au admin@cyqm.ca.

La date de clôture de l'appel d'offres sera le mercredi 1^{er} juin à 11h (heure locale). Les soumissions devront être remises à l'adresse suivante :

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc.
777, avenue Aviation, Unité 12, Dieppe (N.-B.) E1A 7Z5
Attention : Matt Cooling

Les propositions soumises seront ouvertes en privé immédiatement après la clôture de l'appel d'offres. La DAIGM se réserve le droit d'annoncer seulement les renseignements qu'elle juge appropriés.